



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Exercice 1 Membres et cotisations (4 points)

1. (2,5 points)

Montant de la cotisation (en €)	Nombre de membres	Effectifs cumulés croissants
[20 ; 24[8	8
[24 ; 28[13	21
[28 ; 32[10	31
[32 ; 36]	9	40
TOTAL	40	

2. 28 € (1,5 point)

Exercice 2 Bilan financier 2003 (2,5 points)

1. (1 point)

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Fonctionnement	850	Subvention	680
Équipement	550	Cotisations	1 120
Divers	200	Intérêts	12
TOTAL	1 600	TOTAL	1 812

2. 212 € (0,5 point)

3. 720 € (1 point)

Exercice 3 Budget prévisionnel 2004 (5 points)

1. (1,5 point)

	Tableau des dépenses		
	Bilan 2003	Prévisionnel 2004	Variation par rapport à 2003
Fonctionnement	850	918	+ 8 %
Équipements	550	792	+ 44 %
Divers	200	200	0 %
TOTAL	1 600	1 910	+ 19,375 %

Groupement interacadémique II		Session 2004		Facultatif : code	
Examen et spécialité Brevet Professionnel Cuisinier					
Intitulé de l'épreuve U41 Mathématiques					
Type	CORRIGÉ	Facultatif : date et heure	Durée 2 h	Coefficient 3	N° de page / total 1/2

2. Diagramme (1,5 point)

3. 23,30 € (0,5 point)

4. (1,5 point)

Tableau des recettes		
	Bilan 2003	Prévisionnel 2004
Subventions	680	740
Cotisations	1 120	1 146,70
Intérêts	12	23,30
TOTAL	1 812	1 910

Exercice 4 : Prévion des effectifs pour 2004 (6 points)

1. Justification (0,5 point)

2. Tracé des droites (2,5 points)

3. 41 (1 point)

4. $x \approx 41$ (1,5 point)

5. C'est la réponse à la question 3 (0,5 point)

Exercice 5 : Repas de l'Assemblée Générale (2,5 points)

1. 5,5 € (0,5 point)

2. a) 3,5880 (0,5 point)

b) 16,50 € (0,5 point)

c) 13,80 € (0,5 point)

d) 8,28 € (0,5 point)

Groupement interacadémique II	Session 2004	Facultatif : code		
Examen et spécialité Brevet Professionnel Cuisinier				
Intitulé de l'épreuve U41 Mathématiques				
Type CORRIGÉ	Facultatif : date et heure	Durée 2 h	Coefficient 3	N° de page / total 2/2

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.